

Pour cette Conférence Internationale Jubilaire, nous aurons la grâce de pouvoir obtenir l'indulgence plénière.

---

La Pénitencerie Apostolique, afin d'accroître la dévotion des fidèles et le salut des âmes, en vertu des facultés qui lui ont été attribuées par le Très Saint Père et notre Seigneur en Christ, François, Pape par la Divine Providence, acceptant la récente demande présentée par le Très Révérend Monseigneur Ambrogio Spreafico, Évêque d'Anagni-Alatri, à l'occasion du Congrès annuel de l'Association Internationale "Jésus Ressuscité" qui se tiendra du 1er au 4 mai à Fiuggi, sur le territoire du diocèse susmentionné, puisant dans les trésors célestes de l'Église, accorde et confère gracieusement l'Indulgence Plénière, dans les conditions habituelles (Confession sacramentelle, Communion eucharistique et prière selon les intentions du Souverain Pontife), à appliquer sous forme de suffrage pour les âmes des défunts qui sont au Purgatoire, aux fidèles chrétiens qui, animés d'un esprit de Sincère pénitence et de charité, le cœur uni à la Pour atteindre les objectifs spirituels du Jubilé ordinaire de 2025, élever pendant un temps adéquat des prières à Dieu, y compris la prière du Notre Père, le Credo et les invocations à la Bienheureuse Vierge Marie.

Les membres qui ne peuvent quitter leur domicile en raison de leur âge, de leur maladie ou d'autres causes graves peuvent néanmoins obtenir une indulgence plénière si, après s'être détachés de tout péché et avec l'intention de remplir les trois conditions habituelles le plus tôt possible, ils manifestent leur détestation de tout péché et avec l'intention de remplir les trois conditions habituelles le plus tôt possible, en offrant au Dieu miséricordieux leurs prières, leurs douleurs ou les difficultés de leur vie.

C'est pourquoi, afin que, par la charité pastorale, l'accès au pardon divin soit facilité à travers les clés de l'Église, cette Pénitencerie demande avec insistance aux prêtres dotés des facultés nécessaires pour recevoir les confessions, qu'avec un esprit disponible et généreux, ils se prêtent à la célébration du sacrement de la Pénitence.

Ce décret n'est valable que pour cet événement. Nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome, au Palais de la Pénitencerie Apostolique, le 7 avril de l'année de l'Incarnation du Seigneur 2025.